SYNTHÈSE

LE DISPOSITIF TRANSITIONS COLLECTIVES – TRANSCO

PLATEFORMES DE TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

Mise en place de plateformes de transitions professionnelles de mise en relation des entreprises ayant des salariés qui souhaitent approfondir certaines compétences ou se reconvertir et des entreprises ayant des besoins de recrutement

1 ACCORD GEPP OU DÉCISION DE L'EMPLOYEUR (emplois fragilisés)

ENTREPRISE EN MUTATION

- Conclusion d'un accord GEPP listant les emplois fragilisés
- Possibilité, dans les entreprises de moins de 300 salariés, d'une liste des emplois fragilisés décidée par l'employeur après avis du CSE

Appui technique de l'Opco à l'identification des emplois fragilisés

2 INFORMATION COLLECTIVE

SALARIÉ OCCUPANT UN EMPLOI FRAGILISÉ

- Information par le CEP et la Transitions Pro

3 FORMALISATION ACCORD EMPLOYEUR/SALARIÉ

- **LE SALARIÉ** donne son accord écrit
- **L'EMPLOYEUR** s'engage à financer l'éventuel reste à charge

4 ACCOMPAGNEMENT CEP

SALARIÉ VOLONTAIRE ÉLIGIBLE
réalise un accompagnement par un opérateur du CEP

5 DÉPÔT DOSSIER

ENTREPRISE EN MUTATION

- Dépôt du dossier auprès de la Transition Pro accompagné des pièces obligatoires

Appui technique de l'Opco au dépôt du dossier

6 INSTRUCTION FINANCEMENT

ASSOCIATION TRANSITIONS PRO

- Instruction du dossier
- Financement si conditions remplies

7 PARCOURS DE FORMATION

SALARIÉ VOLONTAIRE ÉLIGIBLE

- Réalise un parcours de 24 mois ou 2400 heures maximum
  Le parcours de formation prépare à un métier porteur identifié sur le territoire régional au sein du Crefop
- Le contrat de travail est suspendu

L'OPÉRATEUR DU CEP assure le suivi du salarié.
Un document consigne les actions réalisées au cours du parcours (entretiens, nom du référent) et est remis au salarié

8 FIN DU PARCOURS

SALARIÉ VOLONTAIRE ÉLIGIBLE

- Retourne dans son entreprise
- Ou rompt son contrat de travail et est recruté par une entreprise en besoin de recrutement

PLATEFORMES DE TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

Mise en place de plateformes de transitions professionnelles de mise en relation des entreprises ayant des salariés qui souhaitent approfondir certaines compétences ou se reconvertir et des entreprises ayant des besoins de recrutement